L'Oiseau-Mouche

Journal municipal de Calixa-Lavallée

Vivre petit dans un monde de grands !

Octobre 2023
Vol. 27 – Numéro 08

771, chemin de la Beauce
Calixa-Lavallée
(Québec) J0L 1A0
450 583-6470

LE MOT DU MAIRE

Au moment d'écrire ces lignes je me prépare à assister aux assises de la fédération québécoise des municipalités. Notre fédération nous permet de partager et d'échanger sur nos enjeux en lien avec les diverses obligations auxquelles le monde municipal est appelé à prendre action. La société évolue constamment tout comme le monde municipal.

Comme vous le savez, notre municipalité bénéficie d'une compensation financière à titre de municipalité rurale faisant partie de la CMM. J'ai eu l'occasion dans le passé de vous faire part des projets structurants que la municipalité met en place dans le cadre de ce programme.

Récemment à la suite d'une réunion des municipalités membres de cette entente, mes pairs m'ont élu co-président de ce comité en compagnie de ma collègue et mairesse de Ste-Anne des Plaines Mme Julie Boivin. Nous entendons défendre l'existence même de ce programme et travailler à sa pérennisation.

Avec l'arrivée du mois d'octobre nos chemins et routes seront, comme à chaque année, sollicitées par nos concitoyens agriculteurs ainsi que les divers usagers qui empruntent notre réseau routier tels transport scolaire, cyclistes et autres. L'enjeu de la sécurité routière est important et je vous incite à la prudence et à la vigilance dans vos déplacements.

Comme à chaque mot du maire je vous invite à vous porter bénévoles sur les différents comités et vous invite également à vous présenter aux séances régulières du conseil chaque premier mardi du mois.

Daniel Plouffe, votre maire

À LA MAIRIE

VOTRE CONSEIL :

Daniel Plouffe, maire
Poste vacant, poste #1
Valérie Beaurivage Vincent, poste #2
Claude Lacasse, poste #3
Bruno Napert, poste #4
Daniel Jacques, poste #5
Pascale Renzo Charbonneau, poste #6

Bureau municipal :

Tél. : 450 583-6470
Fax. : 450 583-5508
Courriel : info@calixa-lavallee.ca
Site web : www.calixa-lavallee.ca

Horaire :

Du lundi au jeudi de 8h30 à midi
et de 13h00 à 16h30

SÉANCE DU CONSEIL

ORDRE DU JOUR DU 3 OCTOBRE 2023

(PRÉLIMINAIRE)

1- Ouverture de la séance et constat de quorum
2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
3- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2023
4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE
   a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 5 septembre 2023 : suivi
   b) Lecture et adoption des comptes
   c) Dépôt de documents
      i. Dépôt du rôle d'évaluation pour le deuxième exercice financier du rôle triennal 2023-2024-2025
      ii. Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses par la directrice générale et greffière-trésorière
      iii. Plan d'intervention des infrastructures routières locales (PIIRL)
      iv. Dépôt du carnet de santé de l'église
      v. Dépôt du compte-rendu de la séance du comité consultatif d'urbanisme du 26 septembre 2023Dépôt du compte-rendu de la séance du comité consultatif d'urbanisme du 26 septembre 2023
   d) Avis de motion et dépôt – Projet de règlement no 246-6 modifiant le règlement no 246 relatif aux limites de vitesse permises sur les voies routières de la municipalité
   e) Avis de motion et dépôt – Projet de règlement no 212-2 modifiant le règlement no 212 décrétant l'imposition d'une taxe pour le financement des centres d'urgences 9-1-1
5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES
   a) Rapport du représentant
   b) Offre de service concernant l'entretien de la génératrice – Contrat d'entreprise
6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES
   a) Rapport du représentant
   b) Semaine de la prévention des incendies du 8 au 14 octobre 2023
7- VOIRIE ET AQUEDUC
   a) Rapport du représentant
   b) Accotement au Second-Ruisseau– Octroi du contrat
8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
   a) Rapport du représentant
9- ENVIRONNEMENT
   a) Rapport du représentant
10- CULTURE ET PATRIMOINE
   a) Rapport du représentant
   b) Motion de félicitations au Comité culturel et patrimonial pour l'activité « Les Vendredis du Four »
11- LOISIRS
   a) Rapport du représentant
12- AUTRES DOSSIERS
   a) Opération Nez rouge – Contribution
13- CORRESPONDANCE
   a) Exo – Rapports – Juillet 2023
14- PÉRIODE DE QUESTIONS
15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

VOTRE BULLETIN

Éditeur : Municipalité de Calixa-Lavallée
Collaboratrices : Nicole Jacques, Diane Parent, Claude Lacasse, Élise Desrochers

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec (PER-0392)
Bibliothèque nationale du Canada (No AMICUS 25343104

Conception et impression du journal:
© Les Publications Municipales Inc. – Sans frais: 1 877 553-1955

INFOS MUNICIPALES

CONGÉS FÉRIÉS

Veuillez prendre note que nos bureaux seront fermés le lundi 9 octobre pour l'Action de Grâce.

COMPTEUR D'EAU

Au cours du mois d'octobre, monsieur Pierre-Paul Jacques va passer pour prendre le relevé de votre compteur d'eau.

Chaque année nous vérifions le compteur extérieur et intérieur de certaines adresses.

Si vous êtes absent lors de la visite de l'employé municipal vous recevrez un avis pour prendre un rendez-vous. Veuillez alors communiquer au bureau municipal au 450 583-6470 poste 1. Nous comptons sur votre collaboration.

SÉANCES CONSEIL

Les prochaines séances du conseil municipal auront lieu les mardis 3 octobre et le 7 novembre 2023 à 20h00.

COLLECTE SPÉCIALE DE RÉSIDUS VERTS

Il y aura deux collectes des résidus verts : le 4 et 18 octobre 2023 Les résidus verts sont les résidus biodégradables produits à partir des activités de jardinage ainsi que de l'entretien de la pelouse et du terrain.

Matières acceptées dans cette collecte : • Gazon; • Résidus de jardinage; • Herbe; • Feuilles.

Matières à proscrire à déposer à l'Écocentre : Ces matières ne seront pas ramassées avec les résidus verts, car leur décomposition est trop lente. • Branches d'arbres; • Paillis; • Bois; • Terre.

Interdiction Il est interdit de jeter les résidus verts (feuilles mortes) dans les cours d'eau.

Contenants admissibles Les sacs de plastique, les sacs de papier biodégradables pour résidus (en vente dans les quincailleries et centres de jardin) et une poubelle de capacité maximale de 100 litres sont acceptés.

On vous invite à la prudence

Pour les personnes qui circulent à pied le soir.

Nous vous conseillons de porter des vêtements avec des bandes réfléchissantes ou de circuler avec une lampe de poche.

N'oubliez pas que les jeunes le soir d'Halloween vont circuler à pied. Soyez prudents

AVIS PUBLIC

MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE

771, CHEMIN DE LA BEAUCE
CALIXA-LAVALLÉE (QUÉBEC)
J0L 1A0

AVIS PUBLIC

CONCERNANT LE RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE

AVIS est par la présente donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Calixa-Lavallée sera, en 2024, en vigueur pour son deuxième exercice financier. Toute personne peut en prendre connaissance à nos bureaux, durant les heures régulières d'ouverture.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ces rôles, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la Loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, au cours de l'exercice suivant ;
- Être déposée au bureau de la municipalité ou y être envoyée par courrier recommandé ;
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible au bureau de la municipalité ;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 171 de la MRC Marguerite D'Youville.

Donné à Calixa-Lavallée, ce 14 septembre 2023

Nicole Jacques
Directrice générale, greffière-trésorière par intérim

DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE CALIXA-LAVALLÉE

Nouvelle exposition de l'artiste peintre Gilles Archambault

Né dans le quartier St-Henri de Montréal en 1947, Gilles Archambault peignait de façon professionnelle depuis 1979, utilisant l'aquarelle et l'acrylique. Il était l'un des membres fondateurs de la Société canadienne de l'Aquarelle (SCA). Après avoir vécu quelques années à Dorval, il était revenu vivre à Oka en 2002.

En plus de nombreuses expositions solos et de groupe au Québec, au Canada, aux États-Unis et en France à son actif, on ne compte plus les livres et les publications dédiés à l'art visuel qui font éloge de son œuvre. On retrouve quelque vingt éditions limitées sous sa signature et ses tableaux font partie de maintes collections de musées et de sociétés canadiennes, américaines, européennes et arabes, entre autres les Canadiens de Montréal, Reader's Digest et Loto-Québec.

Gilles Archambault a créé le Harfang des Neiges que l'on retrouvait sur les bouteilles de vin du même nom. Illustrateur chevronné, il a aussi produit les couvertures et les illustrations d'une multitude de livres publiés chez Libre Expression (Montréal), dont les ouvrages d'Arlette Cousture et de Jean O'Neil. Par ailleurs, l'éditeur Henri Rivard lui confiait régulièrement la réalisation des couvertures de ses livres d'art, notamment Les Îles du Saint-Laurent, Le Petit Prince et, plus récemment, l'œuvre du poète Émile Nelligan. Les éditeurs Albin Michel (France), Nimbus Publishing (N.-É.), Fides et Shoreline (Montréal) ont également sollicité ses services à plusieurs occasions.

Au Québec, Gilles Archambault est représenté en exclusivité à la Galerie Au P'tit Bonheur (www.auptitbonheur.com), à la Malbaie. Ailleurs, on retrouve ses tableaux chez Diana Paul Galleries (www.dianapaul.com), à Calgary, ainsi qu'aux États-Unis par l'intermédiaire de Spectrum Fine Art Marketing.

Ci-bas, deux photos de ses œuvres.

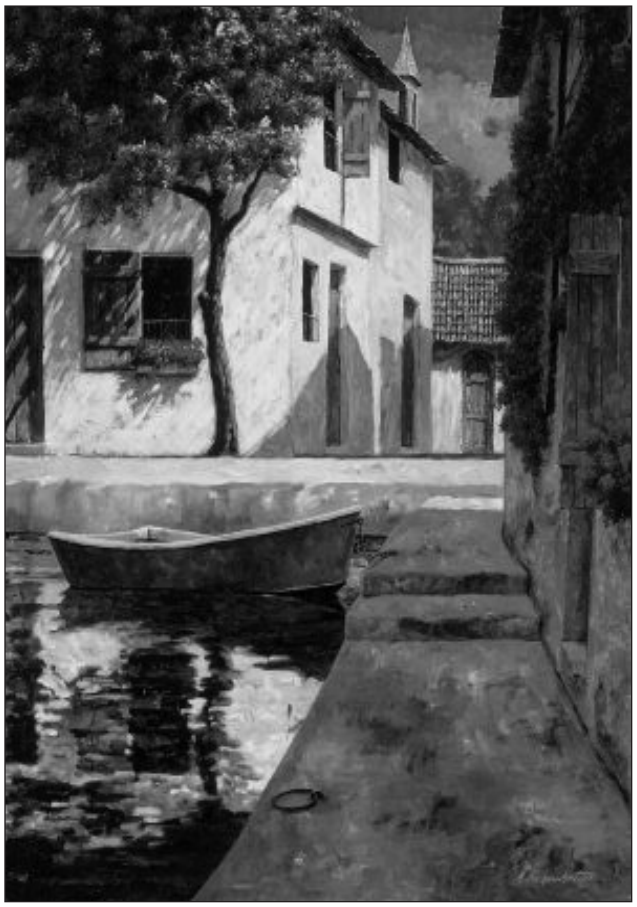

EN OCTOBRE, C'EST LA CHASSE AUX ABONNÉS!

Du 1er au 31 octobre 2023, abonnez-vous ou réabonnez-vous à votre bibliothèque et courez la chance de gagner de superbes prix!

Règlement

Le Réseau BIBLIO de la Montérégie est l'organisateur du concours « La chasse aux abonnés».

Éligibilité et inscription

Le concours débute le 1er octobre 2023 à 9 h et se termine le 31 octobre 2023 à 23 h 59. Il est ouvert aux personnes de tous âges et est réservé aux résidents des municipalités au statut associé ainsi que celles affiliées au Réseau BIBLIO de la Montérégie (voir la liste Bibliothèques des municipalités participantes). Le personnel des bibliothèques participantes (rémunéré ou bénévole), les employés du Réseau BIBLIO de la Montérégie (ainsi que les personnes avec qui ils sont domiciliés) ne peuvent participer à ce concours.

Participation

Aucun achat requis.

Les personnes désireuses de participer à ce concours devront préalablement s'abonner ou se réabonner au comptoir de prêt de leur bibliothèque. Le participant reçoit alors un coupon de participation. Pour remporter un prix, le participant doit remplir le coupon et le déposer dans la boite prévue à cet effet. Limite d'une participation par personne.

Tirage Le 20 novembre 2023, quatre participants seront sélectionnés (tirage au sort) par le Réseau BIBLIO de la Montérégie.

Prix

Les gagnants remporteront l'un des quatre prix suivants, en ordre de pige : • Console Nintendo Switch (bleu néon/rouge néon) avec le jeu Mario + Rabbids Sparks of Hope et casque de jeu Recon 50 (rouge/bleu), d'une valeur de 500 $ • Casque de réalité virtuelle Meta Quest 2 de 128 Go avec contrôleurs tactiles, d'une valeur de 420 $ • Liseuse numérique à écran tactile de 7 po Libra 2 de Kobo avec étui de protection SleepCover, d'une valeur de 275 $ • Un ensemble de jeux de société québécois, d'une valeur de 230 $

BIBLIOTHÈQUE CALIXA-LAVALLÉE

Heures d'ouverture :
Lundi, mardi et mercredi de 13h30 à 15h30
Mercredi de 19h à 20h30 – Samedi de 9h30 à 12h

Téléphone : 450 583-6470 #4
Courriel : biblio@calixa-lavallee.ca
Site Internet : www.reseaubibliomonteregie.qc.ca/calixa

RÉSEAU BIBLIO de la Montérégie

BIBLIO CHUTE À LIVRES

CALENDRIER MENSUEL

OCTOBRE 2023

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2	3 Collecte de récupération	4 Collecte des organiques et des feuilles	5	6	7
8	9 **BUREAU FERMÉ** Action de grâce	10 Collecte des ordures	11 Collecte des organiques	12	13	14 Déchiquetage à l'écocentre
15	16	17 Collecte de récupération	18 Collecte des organiques et des feuilles	19	20	21
22	23	24 Collecte des ordures et volumineux	25 Collecte des organiques	26	27	28
29	30	31 Collecte de récupération				

SECTION JEUNESSE

Les 8 erreurs

Notre photographe a pris cette photo mais en developpant le film de sa caméra, un fantôme lui a joué un tour et a modifié 8 objets. Les trouveras-tu?

Violence conjugale et intrafamiliale (VCI)

Une intervenante de proximité pour représenter les maisons d'hébergement s'ajoute à l'équipe de la RSL

Sainte-Julie, le mercredi 20 septembre 2023 – La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent (RIPRSL) lutte activement contre la violence conjugale et intrafamiliale sur son territoire. Après avoir accueilli au sein même de ses équipes policières des intervenants désignés pour représenter le CISSS (TS en santé mentale), le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) et l'organisme Entraide pour hommes, la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent (RIPRSL) innove à nouveau en invitant les Maisons d'hébergement à se joindre au projet VCI (violence conjugale et intrafamiliale) en 360º.

De gauche à droite : Valérie Grégoire (Clé sur la porte), Marie-Christine Plante (Carrefour pour Elle), Francis Lepage (RIPRSL), Marco Carrier (RIPRSL) et France Racicot (Maison Simonne-Monet-Chartrand).

« La violence conjugale et les crimes intrafamiliaux se combattent sur le terrain et grâce aux partenariats que nous établissons avec les intervenants de proximité », a expliqué le directeur de la RIPRSL, monsieur Marco Carrier. « En incluant les travailleurs du milieu et divers intervenants à même nos équipes, nous offrons aux victimes et aux agresseurs une aide rapide et soutenue suite à tout acte de violence ou de contrôle coercitif » a-t-il poursuivi.

Le projet VCI en 360º est une réponse à la hausse significative des cas de féminicides et de violence intrafamiliale survenus dans les dernières années. « Nous devions nous assurer de maintenir les victimes au cœur de nos priorités, créer un filet de sécurité autour des familles et nous y sommes parvenus grâce à une approche plus novatrice, plus proactive », a expliqué monsieur Francis Lepage, capitaine à la RIPRSL et porteur du projet VCI en 360º. « Nous sommes fières de participer à ce projet audacieux et reconnaissons le courage de la RIPRSL qui n'a pas hésité à innover et sortir de la boîte pour revoir ses pratiques », a commenté madame Marie-Christine Plante du Carrefour pour Elle.

« Nos intervenantes travaillaient déjà en complémentarité avec les agents de la section sociocommunautaire, les patrouilleurs et les enquêteurs, mais en étant physiquement sur place, cette collaboration devient encore plus directe et permet d'assurer un meilleur suivi des dossiers », a expliqué madame France Racicot de la Maison Simonne-Monet-Chartrand. Les signataires du protocole sont tous d'avis qu'adjoindre les Maisons d'hébergement au projet permettra de rejoindre beaucoup plus de femmes victimes de violence dans les prochaines années. « Une prise en charge immédiate des victimes favorisera les sorties des cycles de violence », a enchaîné madame Valérie Grégoire de la Clé sur la porte.

Protocole d'entente

Le protocole d'entente a été signé le 12 septembre dernier en présence de messieurs Marco Carrier et Francis Lepage, respectivement directeur et capitaine à la RIPRSL, ainsi que de mesdames France Racicot de la Maison Simonne-Monet-Chartrand, Marie-Christine Plante du Carrefour pour Elle, de Valérie Grégoire de la Clé sur la porte et de leurs acolytes.

De gauche à droite : Valérie Grégoire (Clé sur la porte), Marie-Christine Plante (Carrefour pour Elle), Francis Lepage (RIPRSL) et France Racicot (Maison Simonne-Monet-Chartrand).

Le protocole prévoit l'échange d'informations nécessaires à la réalisation du mandat, un engagement de confidentialité à l'égard des renseignements divulgués et la formation d'un comité composé de l'intervenante de proximité, des trois responsables des maisons d'hébergement, de leurs répondants et des responsables de la Régie.

Projet VCI en 360º

Ce projet mené par la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent est une première au Québec. Il inspire déjà plusieurs autres services de police.

L'initiative a d'ailleurs été reconnue par l'Association des directeurs de police du Québec (ADPQ) en mai 2023.

Source :
Élaine Magnan,
responsable des communications
Téléphone : 450 536-3333 poste 428
Cellulaire : 438 351-0583
emagnan@police-rsl.qc.ca

Photos du dernier four à pain.
Un gros merci à Diane Parent qui a pris ces photos.